



EXTRAIT
du registre des délibérations
du Conseil Municipal

SÉANCE DU 26 mai 2026

DELIBERATION N° 2026-69
ADHESION ET DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA VILLE DE CROSNE A L'ASSOCIATION
NATIONALE D'ELUS VILLE ET AEROPORT

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le 29/05/2026
ID : 091-219101912-20260526-2026_69-DE

Le Maire, soussigné, certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché dans les délais légaux.

Convocation : 19 mai 2026
Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 29
Nombre de présents : 28
Procurations : 1
Nombre de votants : 29

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Michaël DAMIATI, **Maire**,

Madame Annie FONTGARNAND, Monsieur Jean-Pierre DANILE, Madame Pascale LABBE, Monsieur Luis-Philippe DA COSTA, Madame Marie-Olwen ODOBERT, Monsieur Benoît LERICHE, Madame Vanessa MAZEAU, Monsieur Mickaël GUN, **Maires-Adjoints**

Madame Christel CASSATA, Monsieur Abdoulaye DIONE, Madame Amani FARHAT, Monsieur Mounir DEBBABI, Madame Odette POLONET, Madame Valérie DEHERRE, Monsieur Antonio José VIANA ROCHA, Madame Madeleine PETIT, Monsieur Sesoo RAJA TETTARAVOU, Monsieur Guillaume BECK, Monsieur Gaëtan WISS, Monsieur Christophe CARRERE, Madame Céline REDON, Madame Natàlia SANTOS, Monsieur Ravi NAGALINGAM, Madame Florence LEPOUTRE, Monsieur Yvan CLAIRET, Monsieur Ludovic FIGERE, Madame Céline FLAMANT, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :

1. Madame Chanel BIKOUMOU donne pouvoir à Madame Valérie DEHERRE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Valérie DEHERRE

Rapporteur : Luis-Philippe DA COSTA

Créée en février 2000 à l'initiative d'élus de communes riveraines des principaux aéroports français et de parlementaires, l'association "Ville et Aéroport" poursuit un triple objectif :

- Promouvoir le développement durable autour des aéroports
- Améliorer la qualité de vie des populations soumises aux nuisances aéroportuaires
- Favoriser une plus juste répartition des retombées économiques générées par l'activité aéroportuaire.

Afin de contribuer à la réalisation de ces objectifs, les membres adhérents de l'association "Ville et Aéroport" souhaitent développer entre eux des liens étroits en termes d'informations et d'échanges d'expériences locales et mettre en œuvre une action concertée auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques en France et en Europe concernés par le transport aérien.

Le siège de l'association "Ville & Aéroport" est fixé en Mairie de Gonesse, Hôtel de Ville - 66 rue de Paris - 95500 Gonesse.

Le montant des cotisations pour les communes est fixé à 0,12 euros par habitant sur la base du dernier recensement de l'INSEE soit 1160.28 euros T.T.C.

Je vous demande bien vouloir délibérer afin d'autoriser l'adhésion de la ville de Crosne à cette association.

Les crédits sont inscrits au budget 2026 par une décision modificative.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la Commission Cadre de vie, sécurité et développement économique du 19 mai 2026

VU les statuts de l'association nationale d'élus Ville et Aéroport

CONSIDERANT les nuisances générées par le trafic aérien de l'Aéroport de Paris-Orly et leurs impacts sur le cadre de vie des habitants de la commune ;

CONSIDERANT l'intérêt pour la commune de participer aux réflexions et actions menées en faveur de la réduction des nuisances aériennes et de l'amélioration de la qualité de vie des populations riveraines ;

CONSIDERANT les missions de l'association Ville et Aéroport, qui regroupe des collectivités territoriales engagées dans la défense des intérêts des territoires soumis aux nuisances aéroportuaires ;

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

PROPOSE d'approuver l'adhésion de la commune de Crosne à l'association nationale d'élus Ville et Aéroport pour une cotisation de 1160.28€ T.T.C. et de désigner Monsieur Michaël DAMIATI représentant de la Commune de Crosne

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette adhésion.

ADOPTÉE, à L'UNANIMITÉ

PAR 29 VOIX POUR (Monsieur Michaël DAMIATI, Madame Annie FONTGARNAND, Monsieur Jean-Pierre DANILE, Madame Pascale LABBE, Monsieur Luis-Philippe DA COSTA, Madame Marie-Olwen ODOBERT, Monsieur Benoît LERICHE, Madame Vanessa MAZEAU, Monsieur Mickaël GUN, Madame Christel CASSATA, Monsieur Abdoulaye DIONE, Madame Amani FARHAT, Monsieur Mounir DEBBABI, Madame Odette POLONET, Madame Valérie DEHERRE, Monsieur Antonio José VIANA ROCHA, Madame Madeleine PETIT, Monsieur Sesoo RAJA TETTARAVOU, Monsieur Guillaume BECK, Monsieur Gaëtan WISS, Madame Chanel BIKOUMOU, Monsieur Christophe CARRERE, Madame Céline REDON, Madame Natàlia SANTOS, Monsieur Ravi NAGALINGAM, Madame Florence LEPOUTRE, Monsieur Yvan CLAIRET, Monsieur Ludovic FIGERE, Madame Céline FLAMANT)

FAIT A CROSNE, EN MAIRIE, LE 26 mai 2026

Signature
du Secrétaire de Séance



Pour extrait conforme
Le Maire de Crosne,
Michaël DAMIATI

